



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

Province de Québec  
MRC de Drummond

**Conseil des maires et mairesses de la MRC de Drummond**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des maires et mairesses de la Municipalité régionale de comté de Drummond tenue exceptionnellement par téléconférence due aux recommandations gouvernementales concernant la crise de la COVID-19, le mercredi **15 avril 2020 à 20 h 00**, le tout conformément aux dispositions du Code municipal et au règlement MRC-754.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Carole Côté	préfète
Yves Grondin	maire de Drummondville
Michel Noël	maire de Durham-Sud
Jean Parenteau	maire de L'Avenir
François Parenteau	maire de Lefebvre
Sylvain Jutras	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Village
Stéphane Dionne	maire de N-D-du-Bon-Conseil, Paroisse
Guy Lavoie	maire de Saint-Bonaventure
Hélène Laroche	mairesse de Saint-Cyrille-de-Wendover
Jean-Guy Hébert	maire de Sainte-Brigitte-des-Saults
Thérèse Francoeur	mairesse de Saint-Félix-de-Kingsey
Nathacha Tessier	mairesse de Saint-Germain-de-Grantham
Robert Julien	maire de Saint-Guillaume
Diane Bourgeois	mairesse de Saint-Lucien
Line Fréchette	mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham
Benoît Bourque	maire de Saint-Pie-de-Guire
Ian Lacharité	Représentant de Wickham

Sont absents messieurs:

Albert Lacroix	maire de Saint-Eugène
Robert Corriveau	maire de Saint-Edmond-de-Grantham

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Carole Côté, préfète.

Sont également présents :

M<sup>e</sup> Michel Royer, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier par intérim  
Mme Julie Héroux, adjointe à la direction



## **1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES**

La préfète souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*MRC12572/04/20*

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé,

Il est proposé par Jean-Guy Hébert  
Appuyé par Jean Parenteau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance avec des modifications :

L'ordre du jour se lit maintenant comme suit :

### **1. Mot de bienvenue et présences**

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption du procès-verbal du conseil du 11 mars 2020**

### **4. Dépôt du procès-verbal du CAP du 3 mars 2020**

### **5. L'agenda de la MRC**

### **6. Finances**

A) Comptes à payer / Dépôt

### **7. Administration**

A) Confirmation de participation au projet de plantation et de séquestration de carbone (GESTERRA) et nomination du signataire

B) Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises / Autorisation

C) Projet de règlement MRC-884 créant et désignant l'emplacement du Parc régional de la Forêt Drummond / Adoption

D) Ressources humaines / Ouverture de postes

D.1) Directeur général

D.2) Aménagiste

### **8. Évaluation**

A) Rapport sur la tenue à jour des rôles / Dépôt



## 9. Aménagement

- A) Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ)
  - A.1) Appui à une demande d'exclusion / Saint-Majorique-de-Grantham / Ajustement du périmètre urbain
  - A.2) Demande d'avis de la CPTAQ / Drummondville
- B) Approbation de modifications à des règlements d'urbanisme
  - B.1) Drummondville
    - B.1.1) Règlement n° RV20-5211-1  
Modifier les exigences actuelles relatives à l'aménagement des aires de stationnement
- C) Projet de règlement régional relatif au contrôle du déboisement MRC-885
  - C.1) Adoption du projet de règlement
  - C.2) Modalités des consultations publiques
- D) Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection / Sainte-Brigitte-des-Saults / Addenda 1

## 10. Gestion des cours d'eau

Aucun point

## 11. Matières résiduelles

- A) Rapport financier 2019 de l'Écocentre / Dépôt

## 12. Sécurité publique

Aucun point

## 13. Développement économique, social et culturel

- A) Procès-verbal de la rencontre des administrateurs de culture Centre-du-Québec / Dépôt
- B) Internet haute vitesse / MRC de Drummond

## 14. Correspondance

- A) Informations générales

## 15. Divers

## 16. Période de questions

## 17. Levée de la séance

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 11 MARS 2020

MRC12573/04/20

Il est proposé par Robert Julien  
Appuyé par Hélène Laroche  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER et DE SIGNER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 mars 2020.

ADOPTÉE

### 4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 3 MARS 2020

La préfète dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 3 mars 2020, tel qu'adopté par ce dernier.

### 5. L'AGENDA DE LA MRC

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil pour le mois d'avril 2020 est déposée pour information.

### 6. FINANCES

#### A) COMPTES À PAYER / DÉPÔT

Conformément aux règlements MRC-753, MRC-754 et MRC-756, la préfète dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois d'avril 2020. Il n'y a pas de question.

#### Avril 2020

Factures incompressibles acquittées	893 028,84 \$
Factures approuvées	52 445,72 \$
Rémunérations	9 682,42 \$
Allocations de dépenses	4 841,21 \$

### 7. ADMINISTRATION

#### A) CONFIRMATION DE PARTICIPATION AU PROJET DE PLANTATION ET DE SÉQUESTRATION DE CARBONE (GESTERRA) ET NOMINATION DU SIGNATAIRE

MRC12574/04/20

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la MRC de Drummond et Gesterra pour la gestion des matières résiduelles pour la période 2019 à 2023;



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT QUE Gesterra s'est engagé à compenser les émissions de CO2 provenant de l'utilisation des combustibles fossiles en finançant des projets de séquestration de carbone par le reboisement de surface;

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire répondre à l'appel de projets mis sur pied par le dépôt d'un projet de séquestration pour et sur le territoire du Parc régional de la Forêt Drummond;

Il est proposé par Sylvain Jutras  
Appuyé par Nathacha Tessier  
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER la participation de la MRC de Drummond au projet de plantation et de séquestration de carbone pour le Parc régional de la Forêt Drummond.

DE NOMMER Jean-Martin Lavoie, coordonnateur du Parc régional, comme signataire pour le projet présenter en pièce jointe à la présente et défini sous le nom *Les 2 îlots du Parc régional*.

ADOPTÉE

B) PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES /  
AUTORISATION

MRC12575/04/20

CONSIDÉRANT QUE la crise de la COVID-19 affecte financièrement les entreprises de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'un programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises a été mis sur pied par le Gouvernement provincial;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, une aide financière gouvernementale de 1 678 629 \$ sera remise à la MRC pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises (PME) sous forme de prêt;

CONSIDÉRANT QU'une entente doit être signée avec le Gouvernement concernant cette aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC mandate déjà la Société de développement économique de Drummondville (SDED) pour gérer les programmes de soutien financier aux entreprises;

CONSIDÉRANT QUE par son expertise et sa connaissance des PME du territoire, la SDED pourra traiter rapidement et efficacement les demandes d'aide;

CONSIDÉRANT QUE la SDED doit se conformer aux engagements et redditions de compte en lien avec le financement du programme;

Il est proposé par Hélène Laroche  
Appuyé par Jean-Guy Hébert  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la préfète à signer l'entente concernant le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

DE MANDATER la SDED pour prendre en charge le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises ainsi que de gérer et distribuer les différentes sommes du programme, selon les critères établis.

DE TRANSFÉRER les sommes à la SDED sur réception des fonds du programme d'aide d'urgence.

ADOPTÉE

C) PROJET DE RÈGLEMENT MRC-884 CRÉANT ET DÉSIGNANT L'EMPLACEMENT  
DU PARC RÉGIONAL DE LA FORÊT DRUMMOND / ADOPTION

*MRC12576/04/20*

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 112 de la Loi sur les compétences municipales, la MRC de Drummond entend adopter le Règlement créant le parc régional de la Forêt Drummond et son emplacement.

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 11 mars 2020;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été présenté et déposé au conseil et qu'il a eu communication de l'objet et de la portée du règlement conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 11 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Thérèse Francoeur  
Appuyé par François Parenteau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le présent règlement portant le numéro MRC-884 intitulé : « Règlement créant et désignant l'emplacement du Parc régional de la Forêt Drummond ».

ADOPTÉE

D) RESSOURCES HUMAINES

D.1) Directeur général

*MRC12577/04/20*

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler le poste de directeur général;

Il est proposé par Sylvain Jutras  
Appuyé par Nathacha Tessier  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général par intérim à procéder à l'affichage du poste de directeur général.



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

DE MANDATER l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour le recrutement d'un directeur général et l'évaluation du climat de travail, selon les offres de service reçues et dûment négociées.

ADOPTÉE

D.2) Aménagiste

*MRC12578/04/20*

CONSIDÉRANT QUE la directrice de l'aménagement et des services techniques de la MRC de Drummond quittera temporairement ses fonctions au courant de l'été pour un congé parental;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour cette période de prévoir l'ajout de ressources humaines en aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'afficher un poste d'aménagiste;

Il est proposé par Nathacha Tessier  
Appuyé par Thérèse Francoeur  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général par intérim à procéder à l'affichage et aux entretiens d'embauche du poste d'aménagiste.

ADOPTÉE

## 8. ÉVALUATION

### A) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES

Le rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation jusqu'au 23 mars 2020 est déposé pour le mois d'avril 2020. Il n'y a pas de question.

## 9. AMÉNAGEMENT

### A) COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES (CPTAQ)

A.1) Appui à une demande d'exclusion / Saint-Majorique-de-Grantham / Ajustement du périmètre urbain

*MRC12579/04/20*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham requiert l'appui de la MRC de Drummond dans le cadre d'une demande d'exclusion de la zone agricole permanente qui sera envoyée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à permettre l'agrandissement du périmètre d'urbanisation à des fins résidentielles sur une partie du lot 4 433 613 d'une superficie totale de 17 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de lot ne faisait pas partie de la demande au dossier 418 102 pour lequel la municipalité a obtenu une exclusion de 8,99 ha à des fins résidentielles;



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT QUE cette partie de lot constitue le rayon de courbure de la rue;

CONSIDÉRANT QUE cet espace est requis afin de maximiser le projet résidentiel et atteindre les objectifs de développement identifiés à la décision de 6 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Drummond présente une planification régionale de la gestion de l'urbanisation sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne un site de moindre impact pour la zone et les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les objectifs et les dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1);

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la majorité des membres du comité consultatif agricole (CCA) obtenu par courriel;

Il est proposé par Jean Parenteau  
Appuyé par François Parenteau  
ET RÉSOLU

D'INFORMER la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham que la MRC de Drummond appuie la demande d'exclusion qui sera présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), laquelle est conforme aux orientations contenues au schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE

A.2) Demande d'avis de la CPTAQ / Drummondville

*MRC12580/04/20*

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a reçu, le 21 février 2020, une demande d'avis de la CPTAQ dans le dossier numéro 426 904;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville s'adresse à la CPTAQ dans le but d'obtenir une autorisation pour une utilisation autre qu'agricole soit pour des travaux de stabilisation liés à l'aménagement d'un réseau d'égout pluvial sur le chemin du Golf Ouest (superficie 213 m<sup>2</sup>);

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs et les dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1);

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'impact sur les activités agricoles;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la majorité des membres du comité consultatif agricole (CCA) obtenu par courriel;

Il est proposé par Nathacha Tessier  
Appuyé par Robert Julien  
ET RÉSOLU





Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

D'INFORMER la CPTAQ que la MRC de Drummond appuie la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de Ville de Drummondville, laquelle est conforme aux orientations, objectifs et dispositions contenues au schéma d'aménagement et de développement révisé.

ADOPTÉE

B) APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

B.1) Drummondville

B1.1) Règlement n° RV20-5211-1

*MRC12581/04/20*

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Drummondville a transmis pour approbation son règlement n° RV20-5211-1 modifiant son règlement de zonage n° 4300;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour but de modifier les exigences actuelles relatives à l'aménagement des aires de stationnement;

Il est proposé par Line Fréchette  
Appuyé par Sylvain Jutras  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le règlement n° RV20-5211-1 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs, aux affectations et aux dispositions contenus au document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

DE TRANSMETTRE la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement n° RV20-5211-1 à la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE

C) PROJET DE RÈGLEMENT RÉGIONAL RELATIF AU CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT MRC-885

C.1) Adoption du projet de règlement

*MRC12582/04/20*

CONSIDÉRANT QUE des dispositions concernant la protection du couvert forestier ont été introduites au règlement de contrôle intérimaire numéro MRC-134 en 2003;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions ont fait l'objet de modifications au fil du temps;

CONSIDÉRANT QU'il a été constaté par les différents intervenants que ces normes sont contraignantes et qu'elles limitent le développement d'activités sylvicoles sur le territoire de la MRC, et ce, malgré son potentiel de développement;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation actuellement en vigueur est complexe, ce qui rend son application difficile;



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé, en vigueur le 25 juillet 2017, prévoit dans son plan d'action de « Réviser la réglementation sur la protection du couvert forestier et l'abattage »;

CONSIDÉRANT QUE l'action 4.2.2 du plan de développement de la zone agricole, en vigueur le 12 octobre 2017, prévoit de « Revoir la réglementation afin de limiter les impacts négatifs sur le développement »;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a demandé et obtenu une aide financière de 4 018 \$ du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) dans le cadre du troisième appel de projet de l'Initiative forêt privée du sud du Québec;

CONSIDÉRANT la collaboration de l'ingénieur forestier de la MRC d'Arthabaska dans la révision de la réglementation, en vertu d'une entente;

CONSIDÉRANT QUE les intervenants du milieu ont été consultés au cours du processus de révision de la réglementation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif agricole et du comité d'aménagement lors d'une rencontre conjointe tenue le 6 mars 2018;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de maintenir les dispositions relatives à l'abattage d'arbres du règlement de contrôle intérimaire présentement en vigueur sur le territoire de la MRC durant le processus d'approbation du règlement MRC-885;

CONSIDÉRANT QUE la MRC à l'intention d'abroger les dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé (MRC-773-1) et du règlement de contrôle intérimaire (MRC-827) concernant l'abattage d'arbres lorsque le règlement MRC-885 sera en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement intitulé « Règlement régional relatif au contrôle du déboisement sur le territoire de la MRC de Drummond » et portant le numéro MRC-844 a été adopté le 9 mai 2018;

CONSIDÉRANT QU'une consultation a été tenue le 25 septembre 2018 sur le projet de règlement MRC-844 et que des ajustements mineurs étaient requis;

CONSIDÉRANT l'embauche d'un technicien forestier en novembre 2019 qui aura pour principale responsabilité d'appliquer le règlement MRC-885;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement MRC-885 a fait l'objet de plusieurs ajustements et qu'il y a lieu d'abandonner le processus d'adoption du règlement MRC-844;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 11 mars 2020 à l'effet du présent règlement en respect de l'article 445 du code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE des modifications mineures ont été apportées au projet de règlement depuis son dépôt le 11 mars 2020;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert  
Appuyé par Guy Lavoie  
ET RÉSOLU



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

D'ADOPTER le projet de règlement régional relatif au déboisement MRC-885.

ADOPTÉE

C.2) Modalités des consultations publiques

*MRC12583/04/20*

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Drummond a entrepris le processus d'adoption du Règlement régional relatif au contrôle du déboisement (MRC-885);

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement MRC-885 a été adopté le 15 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (article 79.5), la MRC doit tenir au moins une consultation publique;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 79.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de la consultation publique ou il peut déléguer cette tâche au directeur général;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 79.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil doit créer une commission présidée par le préfet ou par un autre membre de la commission, désigné par le préfet;

CONSIDÉRANT QUE le comité administratif et de planification (CAP) de la MRC a demandé que quatre consultations soient tenues sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'une consultation se tiendra dans chaque secteur géographique de la MRC;

Il est proposé par Yves Grondin  
Appuyé par Line Fréchette  
ET RÉSOLU

DE MANDATER le directeur général par intérim pour fixer les dates, les heures et les lieux des assemblées publiques de consultation sur le projet de règlement MRC-885.

DE DÉSIGNER :

- la préfète, Madame Carole Côté,
- le préfet suppléant, Monsieur Yves Grondin,
- Nathacha Tessier, mairesse de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham,
- Robert Julien, maire de la municipalité de Saint-Guillaume,
- Sylvain Jutras, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village),
- Guy Lavoie, maire de la municipalité de Saint-Bonaventure,

pour siéger à la commission d'aménagement de cette consultation.

DE PRÉVOIR que la consultation se tiendra en présence d'au moins deux des membres désignés.

ADOPTÉE



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

D) **PROTOCOLE D'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT DES SERVICES  
D'INSPECTION / SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS / ADDENDA 1**

MRC12584/04/20

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond et la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ont signé, en vertu de l'article 569 et suivants du *Code municipal du Québec*, en septembre 2016, le *Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a remplacé plusieurs règlements municipaux, dont celui sur les nuisances dans le contexte d'harmonisation des dispositions appliquées par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a amorcé le processus afin de réviser ses règlements d'urbanisme afin qu'ils soient en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE certains ajustements de nature administrative doivent être effectués au contenu de l'entente;

CONSIDÉRANT QU'un addenda à l'entente est nécessaire afin de tenir compte de ces modifications;

Il est proposé par Jean Parenteau  
Appuyé par Nathacha Tessier  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la préfète et le directeur général par intérim à signer l'Addenda 1 applicable au *Protocole d'entente intermunicipale concernant des services d'inspection* avec la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

DE TRANSMETTRE l'addenda à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults pour approbation et signature.

ADOPTÉE

**10. GESTION DES COURS D'EAU**

Aucun point

**11. MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Madame Carole Côté dépose l'état financier 2019 de l'Écocentre. Le bilan est positif. Il n'y a aucune question.

**12. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point

**13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**

A) **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DES ADMINISTRATEURS DE CULTURE  
CENTRE-DU-QUÉBEC / DÉPÔT**

Madame Diane Bourgeois dépose le procès-verbal de la rencontre des administrateurs de culture Centre-du-Québec qui s'est tenue le 2 avril dernier. Il n'y a aucune question.



B) INTERNET HAUTE VITESSE / MRC DE DRUMMOND

*MRC12585/04/20*

CONSIDÉRANT les différents programmes mises en place par les deux paliers du gouvernement, autant provincial que fédéral pour que tous les citoyens et les entreprises des régions plus rurales et éloignées des grands centres puissent avoir accès à des services Internet haute vitesse de qualité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs télécommunicateurs ont fait des demandes de subvention auprès des deux paliers du gouvernement pour offrir le déploiement et le service d'Internet haute vitesse sur le tout le territoire de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a appuyé et a donné son support pour les projets des télécommunicateurs qui ont fait des demandes de financement gouvernementales ayant comme but de s'assurer que tous les résidents de notre communauté aient accès à la connectivité à large bande;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de financement sont toujours en attente auprès des instances gouvernementales et que les délais semblent se prolonger;

CONSIDÉRANT QUE l'Internet haute vitesse est indispensable pour la population et les entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité d'Internet haute vitesse est un facteur déterminant dans le choix d'une résidence pour de nombreux citoyens et travailleurs autonomes;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'Internet haute vitesse nuit énormément aux entreprises de la région, surtout dans le contexte actuel de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE l'Internet haute vitesse est fondamental pour s'assurer de l'efficacité d'une organisation et maintenir le potentiel économique d'un territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Internet haute vitesse fait partie intégrante de la relance économique;

Il est proposé par Stéphane Dionne  
Appuyé par Hélène Laroche  
ET RÉSOLU

DE DEMANDER aux deux paliers du gouvernement, autant provincial que fédéral d'accélérer le processus des demandes pour permettre le déploiement d'Internet haute vitesse dans toute la MRC de Drummond.

DE TRANSMETTRE cette résolution aux députés des deux instances gouvernementales.

ADOPTÉE

**14. CORRESPONDANCE**

A) INFORMATIONS GÉNÉRALES

24 février 2020

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation / Contribution financière pour le projet de jardins collectifs



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

26 février 2020	MRC des Laurentides / Appui à la MRC de Montcalm – Fonds de développement des territoires et tout autre revenu autonome de la MRC
27 février 2020	Non aux ordures dans la nature / Invitation à organiser une journée de nettoyage des sentiers de la MRC
28 février 2020	MRC du Granit / Demande de modifications au <i>Code municipal du Québec</i> et à la <i>Loi sur les cités et villes</i> relativement à la fixation des amendes en fonction de la gravité ou de l'étendue d'une infraction
2 mars 2020	MRC du Granit / Appui à la MRC de Montcalm – Règles entourant les sommes au Fonds de développement des territoires – Contribution du milieu
2 mars 2020	Regroupement des MRC de la Gaspésie/ Demande de revoir complètement le déploiement du projet pilote en aménagement du territoire pour la région Gaspésie-Île-de-la-Madeleine
3 mars 2020	Commission de protection du territoire agricole du Québec / Rencontre publique concernant le dossier 423116 – Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey – Révision d'une décision
5 mars 2020	Commission de protection du territoire agricole du Québec / Rencontre publique concernant le dossier 423515 – Mario Bonin
5 mars 2020	Fondation du Cégep de Drummondville / Invitation à Mme Carole Côté, à titre de préfète de la MRC de Drummond, à la remise des bourses des municipalités
6 mars 2020	Tribunal administratif du Québec (TAQ) / Copie d'une requête déposée au Tribunal concernant le dossier TAQ : STE-Q-247953-2003 – Fleury, Sylvain (partie requérante)
12 mars 2020	Services vétérinaires mobiles Marquis / Offre de services concernant la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
11 mars 2020	Drummondville Olympique/ Invitation à une soirée vins et fromages pour le financement de l'organisme
12 mars 2020	Municipalité de Wickham / Consultation publique sur un projet d'élevage porcin existant
16 mars 2020	MRC du Rocher-Percé / Appui le Regroupement des MRC de la Gaspésie concernant la demande de revoir complètement le déploiement du projet pilote en aménagement du territoire pour la région Gaspésie-Île-de-la-Madeleine



Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Drummond

- 17 mars 2020 MRC de la Haute-Gaspésie / Demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de réévaluer le projet pilote en aménagement du territoire
- 19 mars 2020 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / Un versement de 3 590\$ sera fait, au cours des prochaines semaines, à la MRC Drummond pour le projet de jardins collectifs
- 19 mars 2020 Ministère de la Sécurité publique / Volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel – Le démarrage de deux cohortes a été autorisé
- 23 mars 2020 Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) / Partenariat entre la COPHAN concernant le transport dans les MRC
- 24 mars 2019 Office d'habitation Drummond / COVID-19 – Nouvelles mesures de prévention mises en place

## 16. DIVERS

Aucun point

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison de la situation de la COVID-19, le conseil se tenait à huis clos. Toutefois, l'ordre du jour était disponible sur le site internet de la MRC de Drummond et les citoyens étaient invités à y poser leurs questions.

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

*MRC12586/04/20*

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par Hélène Laroche  
Appuyé par Nathacha Tessier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 55

---

Carole Côté  
Préfète

---

Michel Royer  
Directeur général par intérim